



# GRIESHEIM PRÈS-MOLSHEIM

**Relevé des décisions du Conseil Municipal**

**Séance du vendredi, 27 septembre 2019**

**Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire**

## PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PERISCOLAIRE

Le conseil municipal attribue au cabinet REY – DE CRECY le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un péricolaire pour un montant forfaitaire de 155 980 € HT, mission optionnelle OPC de 16 500 € HT comprise.

## VENTE DE TERRAINS - ANCIEN HALL DE BASKET

Le conseil municipal prend acte des trois offres d'achat pour l'ancien hall de basket situé dans la rue des Vignes.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal attribue les subventions suivantes :

- 970 € à Orange Electronik
- 500 € à l'Orchestre d'Harmonie de Griesheim
- 300 € à l'Association La Main sur le Coeur

## EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

Section	Numéro	Superficie
AE	263/105	5,20 ares
AE	265/105	1.47 are
AL	75	600 m2

### Informations concernant :

- Rapport d'activités 2018 CNFPT
- Rapport d'activités 2018 SM Bassin de l'Ehn
- Travaux route entre Griesheim et Rosheim
- Réunion travail clin d'œil 02/10 à 18h30

  
Le Maire,  
Christophe FRIEDRICH